

# Le statut du bailleur privé : Une réponse immédiate d'intérêt général.

## Nous l'avons toujours dit

Ce deuxième trimestre 2025 confirme ce que les chiffres du premier trimestre annonçaient déjà avec force : la disparition du dispositif Pinel a provoqué une véritable déflagration sur le marché du logement locatif.

Les investisseurs particuliers ont presque totalement disparu. Pour le deuxième trimestre consécutif, les ventes aux investisseurs particuliers n'atteignent même pas 2 500 logements, contre 15 000 en rythme de croisière : la chute est donc de l'ordre de 85 %.

Contrairement à ce qu'ont toujours affirmé de nombreux hauts fonctionnaires — et notamment ceux de l'Inspection générale des finances —, sans aide aux investisseurs locatifs, il n'y a pas de production de logements locatifs. Et sans production de logements locatifs, c'est tous les segments de marché qui sont pénalisés : logements locatifs sociaux, logements en accession.

## Nous en appelons à la responsabilité collective

Face à l'effondrement de l'investissement locatif, le statut du bailleur privé constitue aujourd'hui la seule réponse structurante et immédiatement activable. Il est attendu par l'ensemble des acteurs du logement, y compris les professionnels du logement social, qui en mesurent les effets d'entraînement positifs sur l'offre globale. Grâce au travail mené ces derniers mois, des arbitrages favorables ont été rendus : le statut du bailleur privé est désormais prêt à être intégré dans la prochaine loi de finances initiale.

Mais ce fragile consensus pourrait être balayé par l'instabilité politique. Il ne faudrait surtout pas que les incertitudes liées au vote de confiance du 8 septembre viennent compromettre l'adoption de cette mesure capitale. Nous en appelons solennellement à la responsabilité collective des parlementaires et des responsables politiques : le statut du bailleur privé doit être sauvé et inscrit sans délai dans la loi de finances. Il en va de l'avenir du logement locatif en France et, de façon plus générale, de la relance de l'économie.

**Pascal Boulanger, Président de la FPI**, alerte : *« La disparition du Pinel a asséché l'investissement locatif : c'est une réalité, pas une théorie. Il est urgent que le Parlement sauve le statut du bailleur privé, car sans investisseurs, il n'y aura plus de logements, et aucune relance de l'économie française ne sera possible ».*

### CONTACT PRESSE

**Sophie Mazoyer**

Directrice de la Communication

Fédération des Promoteurs Immobiliers de France

Mobile : 06 76 16 07 01

E-mail : [s.mazoyer@fpifrance.fr](mailto:s.mazoyer@fpifrance.fr)

[@fpi\\_fr](https://twitter.com/fpi_fr) [www.fpifrance.fr](http://www.fpifrance.fr)

## À PROPOS DE LA FÉDÉRATION DES PROMOTEURS IMMOBILIERS

La Fédération des promoteurs immobiliers (FPI) est l'unique instance professionnelle représentant les promoteurs immobiliers du secteur privé en France, dont elle négocie les accords de branche. Le volume d'activités annuel de la promotion privée s'élève à 30,2 milliards d'euros H.T., elle emploie 25 700 actifs (données rapport de branche 2024).

La FPI rassemble près de 700 sociétés de promotion adhérentes via 17 chambres régionales, en métropole et outre-mer. Interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics sur la production immobilière (logement, immobilier d'entreprise et résidences services), la FPI promeut les intérêts de la profession. Dans cette optique, elle échange avec l'ensemble des acteurs du secteur de l'immobilier et participe activement à l'élaboration des textes législatifs et réglementaires.

La FPI met à disposition des décideurs publics son Observatoire Statistique National du logement neuf, élaboré à partir de la production et des ventes de ses adhérents et représentant 90 % du marché.

La FPI intervient également auprès des instances européennes via Build Europe dont elle a assuré la présidence de 2018 à 2023.

Pour les adhérents de la FPI, l'acte de construire est nécessaire, utile et noble.

Depuis le 1er juillet 2021, la FPI est présidée par Pascal Boulanger.

## CONTACT PRESSE

**Sophie Mazoyer**

Directrice de la Communication  
Fédération des Promoteurs Immobiliers de France

Mobile : 06 76 16 07 01

E-mail : [s.mazoyer@fpifrance.fr](mailto:s.mazoyer@fpifrance.fr)

[@fpi\\_fr](https://twitter.com/fpi_fr) [www.fpifrance.fr](http://www.fpifrance.fr)

